

**FO** ACTION  
SOCIALE

**AIDE À DOMICILE  
AVENANT 43-2020**

GRILLE D'ÉVALUATION

**FILIÈRE INTERVENTION**

**TAM\* - DEGRÉ 2**

\* TECHNICIEN - AGENT DE MAÎTRISE

JUILLET 2021

## NOTICE pour l'utilisation des GRILLES D'ÉVALUATION

Nous rappelons, qu'à compter de l'entrée en vigueur de l'avenant 43, soit le 1<sup>er</sup> octobre 2021, **des entretiens d'évaluation des salariés devront être mis en place au moins tous les deux ans**, conformément à l'article 3 du texte.

Pour réaliser cette évaluation des missions et des compétences de chaque salarié, les partenaires sociaux ont décidé de concevoir paritairement **des grilles d'évaluation pour chaque emploi générique** défini par l'avenant 43.

Ainsi 12 grilles d'évaluation ont été rédigées paritairement.

- Filière Intervention / Catégorie Employé / Degré 1,
- Filière Intervention / Catégorie Employé / Degré 2,
- Filière Intervention / Catégorie Technicien Agent de Maîtrise / Degré 1,
- **Filière Intervention / Catégorie TAM / Degré 2,**

- Filière Intervention / Catégorie Cadre / Degré 1
- Filière Intervention / Catégorie Cadre / Degré 2

et

- Filière Support / Catégorie Employé / Degré 1,
- Filière Support / Catégorie Employé / Degré 2.
- Filière Support / Catégorie Technicien Agent de Maîtrise / Degré 1,
- Filière Support / Catégorie TAM / Degré 2,
- Filière Support / Catégorie Cadre / Degré 1
- Filière Support / Catégorie Cadre / Degré 2

La présente grille s'adresse aux :  
**IDE, EJE, ES, Ergothérapeute,  
Délégué à la tutelle, Médiateur  
familial, Podologue-Pédicure,  
Diététicien, Psychomotricien,**

Elles permettront notamment de **faire le point avec le salarié sur son parcours dans la Branche et dans la structure**, sur le cas échéant son diplôme, sur les formations suivies en lien avec l'emploi exercé. Ensuite, leur objectif est de procéder à l'évaluation des missions et des compétences de chaque salarié dont découlera le positionnement dans le Degré et l'Échelon en lien avec l'emploi occupé par le salarié.

Ces grilles doivent être utilisées lors des entretiens d'évaluation afin d'évaluer la situation du salarié et les évolutions potentielles. Il est nécessaire de faire le lien entre l'entretien d'évaluation et l'entretien professionnel réalisé, lui aussi, tous les 2 ans.

Le salarié est invité à remplir la grille d'évaluation. Les partenaires sociaux préconisent de remettre la grille d'évaluation au minima une semaine en amont de l'entretien.

« En parallèle, l'encadrant, chargé de l'évaluation, va également remplir la grille d'évaluation concernant le salarié évalué. L'évaluateur et le salarié évalué, vont échanger lors de **l'entretien d'évaluation** de leur appréciation respective de la maîtrise des missions et des compétences tel que prévu par les grilles.

### **Définition des niveaux d'appréciation :**

**Pour la colonne « en cours d'acquisition – débutant » :** Notions de base dans le domaine concerné. Capacité à mettre en œuvre le savoir-faire dans des situations courantes et simples et en pouvant être encadré ou tutoré.

**Pour la colonne « niveau intermédiaire » :** Connaissance théorique et pratique (notion de « *je mobilise parfois cette compétence* »). Capacité à mettre en œuvre le savoir-faire dans des situations courantes et simples en toute autonomie.

**Pour la colonne « maîtrise » :** Connaissance théorique et pratique approfondie (notion de « *je mobilise fréquemment cette compétence* »). Capacité à mettre en œuvre le savoir-faire dans des situations courantes et/ou complexes en toute autonomie.

**Pour la colonne « parfaite maîtrise » :** Expertise reconnue sur le domaine concerné, capacité à transmettre son savoir. Capacité à mettre en œuvre le savoir-faire également dans des situations complexes et/ou inhabituelles, capacité à être tuteur sur le domaine concerné.

**Pour la colonne « non exercé » :** il s'agit des missions ou des compétences que le salarié n'a pas l'occasion de mettre en œuvre dans son poste de travail.

À l'issue de l'entretien, l'encadrant doit proposer un positionnement du salarié dans un Échelon.

La proposition est ensuite soumise à l'employeur pour avis et validation. Une copie de la grille d'évaluation validée est remise au salarié.

**Dès le 1<sup>er</sup> octobre 2021, les grilles d'évaluation construites par les partenaires sociaux sont obligatoires dans les entretiens d'évaluation prévus par l'avenant 43-2020 et doivent être utilisées dans le cadre des reclassements.** Elles peuvent être dès à présent utilisées dans le cadre des reclassements.

## GRILLE D'ÉVALUATION - FILIÈRE INTERVENTION – TAM - DEGRÉ 2

Je remplis cette grille avant l'entretien d'évaluation. Je discuterai des réponses et de mon évaluation des compétences avec mon employeur ou son représentant.

La grille me permet de faire le point sur la maîtrise des compétences acquises ou à approfondir.

Je réponds aux questions suivantes :

Date d'entrée dans la structure ? .....

Le poste que j'occupe ?.....

Depuis quelle date ?.....

Depuis quelle date dans la structure ?

**Positionnement actuel de l'employé dans la structure :**

Degré : \_\_\_\_\_

Échelon : \_\_\_\_\_

Depuis quelle date :

\_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

\_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Le cas échéant, en quelle année ai-je obtenu mon dernier diplôme en lien avec l'emploi exercé ?

Quel est le niveau de ce diplôme (3 = BEP/CAP ; 4 = Bac ; 5 = Bac+2 (BTS, DU...) ; 6 = BAC+3 ou BAC+4 (Licence, Master 1) ; 7 = Bac + 5 (Master 2) ; 8 = Bac + 8 (Doctorat))

**Veillez indiquer ci-dessous le dernier diplôme obtenu :**

### LE(S) DIPLÔME(S) OU CERTIFICATION(S)

<input type="checkbox"/> DEI (Diplôme d'État Infirmier)	<input type="checkbox"/> DE - Assistant social	<input type="checkbox"/> DE - Éducateur Jeunes Enfants
<input type="checkbox"/> DE TISF (Travailleur de l'intervention sociale et familiale)	<input type="checkbox"/> DE Moniteur Éducateur	<input type="checkbox"/> DE - CESF (Conseiller en économie sociale et familiale)
<input type="checkbox"/> DE - Ergothérapeute	<input type="checkbox"/> DE -Éducateur Spécialisé	<input type="checkbox"/> DE - Médiateur familial
<input type="checkbox"/> DE Pédicure podologue	<input type="checkbox"/> BTS Diététique	<input type="checkbox"/> DE de Psychomotricien
<input type="checkbox"/> Autre diplôme du travail social, précisez :	<input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Autre :

Quelles sont, la ou les dernières formations non diplômantes suivies ? En quelle année ? et pour quelle durée ? :

**THEMATIQUES, DUREES ET ANNEES DES FORMATIONS SUIVIES DEPUIS L'ENTREE DANS L'ECHELON SUR  
JUSTIFICATIF**

**Ne rien cocher si vous n'avez pas suivies de formation.**

**Sont à inclure également les formations suivies dans le cadre du CPF (*Compte Personnel de Formation*), et celles suivies chez un précédent employeur si elles sont en lien avec l'emploi occupé. À titre d'exemple :**

<input type="checkbox"/> Les transmissions ciblées		<input type="checkbox"/> Préparation et aide à la prise de médicaments à domicile		<input type="checkbox"/> Évaluation, diagnostic	
Année		Année		Année	
Durée (en heures)		Durée (en heures)		Durée (en heures)	
<input type="checkbox"/> accompagnement fin de vie / soins palliatifs		<input type="checkbox"/> Manutention des PMR		<input type="checkbox"/> Bientraitance / Maltraitance	
Année		Année		Année	
Durée (en heures)		Durée (en heures)		Durée (en heures)	
<input type="checkbox"/> Gestion des conflits		<input type="checkbox"/> Conduites addictives		<input type="checkbox"/> Pathologies / soins /approche de la douleur	
Année		Année		Année	
Durée (en heures)		Durée (en heures)		Durée (en heures)	
<input type="checkbox"/> Gestes et postures		<input type="checkbox"/> Gestion du stress		<input type="checkbox"/> Communication professionnelle écrite / verbale	
Année		Année		Année	
Durée (en heures)		Durée (en heures)		Durée (en heures)	
<input type="checkbox"/> Tuteur, maître d'apprentissage		<input type="checkbox"/> Animation de groupe (actions collectives)		<input type="checkbox"/> Démarche projet	
Année		Année		Année	
Durée (en heures)		Durée (en heures)		Durée (en heures)	
<input type="checkbox"/> Risques routiers		<input type="checkbox"/> Autre :		<input type="checkbox"/> Autre :	
Année		Année		Année	
Durée (en heures)		Durée (en heures)		Durée (en heures)	
<b>TOTAL heures suivies dans l'échelon :</b>		<b>Heures</b>			

Dans la grille ci-dessous, je coche les réponses correspondant à ma situation et j'évalue le niveau d'acquisition des compétences définies ci-dessous :

## PUBLICS ET PRINCIPALES ACTIVITES RÉALISÉES

**PUBLIC** « au cours de mes missions, je me suis occupée de personnes... ». Cochez, la ou les cases :

**Les personnes ayant besoin des soins d'hygiène, de confort et de soins préventifs**

atteintes maladies infectieuses

Démences, Alzheimer

Maladie de Parkinson

Maladies longues (cancer, sclérose en plaques, affection longue durée...)

**Les personnes âgées en perte d'autonomie qui sont dans l'incapacité de faire seules les actes ordinaires et essentiels de la vie courante**

**Les enfants ou les adultes en situation de handicap qui sont dans l'incapacité de faire seules les actes ordinaires et essentiels de la vie courante**

Handicaps physiques

Handicaps mentaux

**Publics fragilisés (familles, enfants, personnes âgées ou handicapées)**

**Les enfants de moins de 3 ans**

**Les aidants des publics accompagnés**

# ÉVALUATION

## PRINCIPALES MISSIONS REALISÉES

Pour chaque mission, le salarié est invité à cocher la case correspondante au degré de maîtrise qu'il considère avoir acquis.

L'encadrant est invité à indiquer le degré de maîtrise qu'il considère acquis par le salarié

L'encadrant est invité à motiver son avis en cas de désaccord avec le salarié

En cours  
d'acquisition  
Débutant

Pratiqué

Maîtrise

Parfaite  
Maîtrise

Non  
exercé

Avis N+1

Avis motivé

### 1) Accompagner vers l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne

Exercer les missions principales des intervenants TAM de Degré 1 (cf. grille évaluation Filière Intervention / TAM / Degré 1)							
Évaluer les besoins du public et élaborer un projet d'intervention pour la mise en œuvre d'une prestation interne ou externe répondant aux besoins exprimés ou non							
Évaluer régulièrement l'intervention ou l'aide technique mise en œuvre, conseiller ou réaliser des aménagements notamment pour améliorer l'ergonomie							
Participer à la définition des projets d'intervention (notamment éducatif et pédagogique) et à leur mise en œuvre							
Participer à l'encadrement et l'animation des équipes salariées							
Mettre en place et animer un ensemble d'activités individuelles ou collectives à visée éducative ou rééducative ou créatrice de lien social							
Assister ou représenter des personnes sous mesure de protection juridique (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice)							
Accompagner les discussions, identifier les différentes possibilités, aider à clarifier les choix en vue d'un accord, dans le cadre d'une médiation familiale							
Assurer en collaboration avec ses collègues une mission de prévention et d'information par la réalisation d'actions de prévention							
Effectuer des activités administratives liées à la mission exercée							
Coordonner son action avec l'ensemble des autres acteurs tels que les équipes pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles							
Rendre compte selon les procédures mises en place							
Gérer des projets							
Autre :							

MISSIONS REALISEES	PARTIE SALARIE					PARTIE ENCADRANT	
	Débutant	Pratiqué	Maitrisé	Parfaite Maîtrise	Non Exercé	Avis N+1	Avis Motivé
<b>Missions spécifiques Infirmières</b>							
Assurer l'observation, le recueil de données et poser un diagnostic infirmier.							
Réaliser des soins de nature technique, relationnelle et éducative (à visée diagnostique, thérapeutique, de confort, de bien-être).							
Organiser les soins, coordonner les activités et le suivi des parcours de soins avec les prestataires, les intervenants médico-sociaux.							
Effectuer les Démarches de Soins Infirmiers (DSI).							
Effectuer des activités administratives liées à la gestion des soins.							
Participer à la mise en œuvre des traitements via la surveillance clinique et l'application des prescriptions médicales définies.							
Gérer les matériels, dispositifs médicaux et produits							
Autre :							
Autre :							
Autre :							
Autre :							



## CLASSIFICATION - GRILLE ÉVALUATION - AVENANT 43-2020

<b>COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES</b>	<b>PARTIE à remplir par le SALARIÉ</b> Pour chaque compétence le salarié est invité à <b>cocher la case correspondant au Degré de maîtrise qu'il considère avoir acquis</b>					<b>PARTIE à remplir par l'ENCADRANT</b> L'encadrant est invité à indiquer le degré de maîtrise qu'il considère acquis par le salarié. Il est invité à motiver son avis en cas de désaccord avec le salarié	
	<b>EN COURS D'ACQUISITION DÉBUTANT</b> <i>Notions de base dans le domaine concerné. Capacité à mettre en œuvre le savoir-faire dans des situations courantes et simples et en pouvant être encadré ou tutoré.</i>	<b>NIVEAU INTERMÉDIAIRE</b> <i>Connaissance théorique et pratique (notion de « je mobilise parfois cette compétence ») Capacité à mettre en œuvre le savoir-faire dans des situations courantes et simples en toute autonomie.</i>	<b>MAÎTRISE</b> <i>Connaissance théorique et pratique approfondie (notion de « je mobilise fréquemment cette compétence ») Capacité à mettre en œuvre le savoir-faire dans des situations courantes et/ou complexes en toute autonomie.</i>	<b>PARFAITE MAÎTRISE</b> <i>Expertise reconnue sur le domaine concerné, capacité à transmettre son savoir. Capacité à mettre en œuvre le savoir-faire également dans des situations complexes et/ou inhabituelles, capacité à être tuteur sur le domaine concerné.</i>	<b>NON EXERCÉ</b> <i>Compétences que le salarié n'a pas l'occasion de mettre en œuvre dans son poste de travail.</i>	Avis	Avis motivé en cas de désaccord
<b>Compétences sociales</b>							
Communiquer avec empathie et distance professionnelle pour instaurer une relation de confiance avec les personnes accompagnées/ les patients							
Favoriser la médiation							
Travailler en équipe							
Travailler en collaboration avec les autres professionnels de santé et contribuer à une coordination efficace et réactive.							
Faire preuve de discrétion et respecter le secret médical							

COMPÉTENCES	PARTIE SALARIÉ					PARTIE ENCADRANT	
	Débutant	Niveau Intermédiaire	Maitrise	Parfaite Maitrise	Non exercé	N +1	Avis motivé
Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologique de son intervention							
<b>Compétences techniques</b>							
Observer, diagnostiquer, alerter son responsable ou le médecin référent / services de secours en cas d'urgence ou de dysfonctionnement							
Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner notamment dans la dimension sociale et /ou dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage							
Évaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité							
Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités							
Informier et former des salariés et personnes en formation (stagiaire)							

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES	PARTIE SALARIÉ					PARTIE ENCADRANT	
	Débutant	Niveau Intermédiaire	Maitrise	Parfaite Maitrise	Non exercé	N +1	Avis motivé
Rendre compte à son/sa responsable mais aussi le cas échéant aux partenaires							
Faire preuve de capacité à la gestion de projets							
Transmettre, adapter et valoriser son savoir-faire spécifique							
Mettre en œuvre des bonnes pratiques en gestes et postures							
Savoir mettre en œuvre les gestes de 1 <sup>er</sup> secours							
Autres, à préciser :							
<b>Compétences spécifiques infirmières</b>							
Actualiser ses connaissances techniques en soins infirmiers (DPC)							
Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps							
Contrôler l'utilisation des matériels de santé et dispositifs médicaux, prescrire des pansements, conseiller l'équipe soignante et le patient							

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES	PARTIE SALARIÉ					PARTIE ENCADRANT	
	Débutant	Niveau Intermédiaire	Maitrise	Parfaite Maitrise	Non exercé	N +1	Avis motivé
Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins							
Concevoir et adapter le cas échéant les protocoles de soins et en favoriser la bonne appropriation par l'équipe soignante							
Évaluer les pratiques professionnelles de soin							
Autre :							
Autre :							
<b>Compétences organisationnelles</b>							
Avoir le sens de l'observation							
Avoir le sens de l'organisation et définir des priorités							
Savoir faire preuve de maîtrise de soi							
Savoir faire preuve d'initiative / autonomie / S'adapter à des situations imprévues et complexes							
Avoir des capacités de coordination							

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES	PARTIE SALARIÉ					PARTIE ENCADRANT	
	Débutant	Niveau Intermédiaire	Maitrise	Parfaite Maitrise	Non exercé	N +1	Avis motivé
S'impliquer dans l'organisation du service en accomplissant les tâches déléguées par la coordinatrice du service							
<b>Compétences informatiques</b>							
Rechercher d'informations fiables							
Réaliser des démarches administratives en ligne							
Utiliser la messagerie électronique							
Utiliser le traitement de texte Word ou autre							
Utiliser le tableur Excel ou autre							
Autres, à préciser :							
Autres, à préciser :							

## CONCLUSION DE L'ÉVALUATION

ÉCHELONS		CRITÈRES D'ÉVOLUTION	Proposition de positionnement du salarié dans un échelon par l'encadrant	Date de changement d'Échelon le cas échéant
<b>ÉCHELON 1</b> En phase d'appropriation des missions de base de l'emploi		Salarié en cours d'appropriation des missions de base de l'emploi titulaire d'un diplôme en lien avec l'emploi exercé  <b>ou</b>  Sur appréciation de l'encadrement, un ou une technicienne de Degré 1, Échelon 3 ayant au moins 4 années de pratique sur de l'accompagnement social renforcé, de la gestion de projet et la participation à l'encadrement.		
<b>ÉCHELON 2</b> Maîtrise de l'ensemble des principales missions de l'emploi	<b>Passage en Échelon 2</b>	À l'issue de <b>48 mois de pratique dans l'emploi</b>  <b>OU</b>  Avoir suivi <b>70 heures de formation</b> en échelon 1, en lien avec les principales missions de l'emploi et avoir <b>1 année de pratique en Degré 2, Échelon 1.</b>		
<b>ÉCHELON 3</b> Parfaite maîtrise de l'ensemble des missions de l'emploi, y compris lors de situations inhabituelles	<b>Passage en Échelon 3</b>	Avoir suivi en échelon 2, <b>105 heures de formation</b> permettant d'intervenir sur de l'accompagnement social ou sanitaire renforcé  <b>OU</b>  Avoir <b>4 années de pratique en Échelon 2 et</b>  Appréciation par l'encadrement de <b>la parfaite maîtrise de l'ensemble des missions de l'emploi, de la capacité de participer à l'organisation, la coordination, l'encadrement du service, la gestion de projets selon les grilles d'évaluation</b> définies dans le guide paritaire prévu à l'Art. 11.		

<b>Commentaires éventuels du salarié :</b>	Date et signature du salarié :
--	--------------------------------

<b>Commentaires éventuels de l'encadrant :</b>	Date et signature de l'encadrant :
--	------------------------------------

<b>Avis et validation de l'employeur :</b>	Date et Signature de l'employeur
--	----------------------------------